

CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE CADA

Katia DELECROIX

Directrice

Ivan ZIMMERMANN

Chef de service

MISSION

Hébergement de ménages en demande d'asile ou issus de la demande d'asile et interventions sociales individualisées et collectives prenant en compte :

- l'installation hôtelière sur le lieu d'hébergement,
- le suivi de la situation administrative,
- le suivi des dossiers de demande d'asile devant l'OFPPRA et la CNDA,
- la scolarisation des enfants,
- l'accès aux soins,
- la gestion des ressources,
- le début du processus d'intégration et d'insertion (cours de français, visites culturelles, projets culinaires...)
- la mise en œuvre de la sortie des réfugiés statutaires,
- la gestion de la sortie des personnes déboutées du droit d'asile

FINANCEMENT

ÉTAT : politique de l'immigration et de l'asile (BOP 303)

CAPACITÉ

183 places en diffus sur la métropole de Nancy et Baccarat.

ÉQUIPE

Direction	0,20 ETP
Chef de service	0,65 ETP
Secrétaire de pôle	0,20 ETP
Secrétaire	0,50 ETP
Travailleurs sociaux.....	8,00 ETP
Travailleur social en charge des récits OFPPRA	0,30 ETP
Agent d'accueil et administratif	1,00 ETP
Chargé de la veille documentaire et juridique	0,10 ETP
Agent de manutention	0,20 ETP
Total.....	11,15 ETP

▲ MÉNAGES

Couples avec enfants.....	24
Couples sans enfant.....	6
Isolés avec enfants	20
Isolés sans enfant	56
Total.....	106

Personnes

Adultes.....	153
Enfants	81
Total	234

▲ ACTIVITÉ

Taux d'occupation : **82 %**

54 758 nuitées réalisées

Durée moyenne de séjour : **23,20 mois**

▲ FLUX

45 ménages admis / 87 personnes

41 ménages sortis / 79 personnes

▲ ORIENTATION DES MÉNAGES À LA SORTIE DU DISPOSITIF

Solution individuelle.....	15
Aide au retour volontaire.....	4
CHRS	3
Logement (avec accompagnement RR ou non)	5
Hébergement d'urgence	2
Résidence sociale	3
H.U.A.S.	6
Hébergement par des tiers	1
Exclusion	1
CPH.....	1

▲ STATUTS DES PERSONNES SUIVIES EN 2022

Déboutés de la demande d'asile	53
Déboutés P.O.S.	25
Procédure normale	47
Procédure accélérée.....	43
Protections subsidiaires	32
Réfugiés CNDA.....	11
Réfugiés OFPRA.....	23

65 ménages présents au 31 décembre 2022, soit 155 personnes



1	CONTEXTE	2
1.1	La demande d'Asile en France.....	2
1.2	L'évolution des demandeurs d'asile en Lorraine	2
2	L'ORGANISATION DU SERVICE	4
2.1	Les modalités d'accueil et de suivi	4
2.2	Les accompagnements individuels et actions collectives	5
2.3	Les configuration et évolution des sites d'hébergement.....	5
2.4	L'expression des usagers	6
2.5	Les outils de pilotage.....	6
2.6	Les groupes d'analyse de pratique	7
2.7	Les évaluations internes / externes et projet d'établissement.....	7
3	LES DONNÉES CHIFFRÉES	8
3.1	Les provenances et nationalités des personnes accueillies par le CADA.....	8
4	LA CONFIGURATION DES ACCUEILS.....	9
4.1	Le taux d'occupation et les admissions et sorties du dispositif	9
4.2	La durée de séjour	12
4.3	Les dossiers.....	13
4.4	L'interprétariat	14
5	LES STATUTS ET SORTIES	15
5.1	Les réfugiés.....	15
5.2	Les protections subsidiaires	16
5.3	Les déboutés et déboutés P.O.S.....	16
5.4	Les régularisations	16
5.5	Les orientations	17
6	LES EVALUATION ET SATISFACTION DES USAGERS.....	18
7	LES ACTIONS COLLECTIVES MENÉES PAR LE CADA	19
7.1	Actions culturelles et de loisirs.....	19
7.2	Actions de soutien scolaire et apprentissage du français	20
7.3	Participation au CRPA.....	20
7.4	Action Gynécologie sans Frontière.....	20
8	CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2023	21
9	BILAN GSF2022	22
10	FICHES ACTIONS.....	26
11	ANNEXES	41

1 CONTEXTE

1.1 La demande d'Asile en France

Après quatre années de hausse consécutive et un ralentissement soudain en 2020, lié à la pandémie de Covid-19, la demande d'asile introduite à l'Ofpra en 2021, bien qu'en progression par rapport à 2020, n'a cependant pas retrouvé le niveau de 2019. Au total, 103 164 demandes (majeurs, mineurs et mineurs non accompagnés) ont été enregistrées en 2021, soit une augmentation de 7% par rapport à l'année 2020, mais un niveau resté inférieur de 22% à celui de l'année 2019.

La demande d'asile a néanmoins connu une augmentation continue à partir du printemps 2021, le nombre des premières demandes ayant crû de 51% entre le mois d'avril et la fin de l'année, avec un pic observé en septembre et octobre 2021 (9 670 demandes en moyenne mensuelle) consécutif à l'arrivée de personnes évacuées d'Afghanistan dans le cadre de l'opération Apagan.

Le 26 janvier 2023, la Direction générale des étrangers en France (DGEF) du ministère de l'Intérieur a publié une première estimation des données provisoires relatives à la délivrance des visas aux étrangers, aux éloignements des étrangers en situation irrégulière, à la demande d'asile et à l'acquisition de la nationalité française.

En 2022, 137 046 premières demandes ont été enregistrées en Guichets Uniques de Demande d'Asile (GUDA), en hausse de 31,3 % en un an, ce qui les placent quasiment au niveau d'avant la crise du Covid (138 420 en 2019).

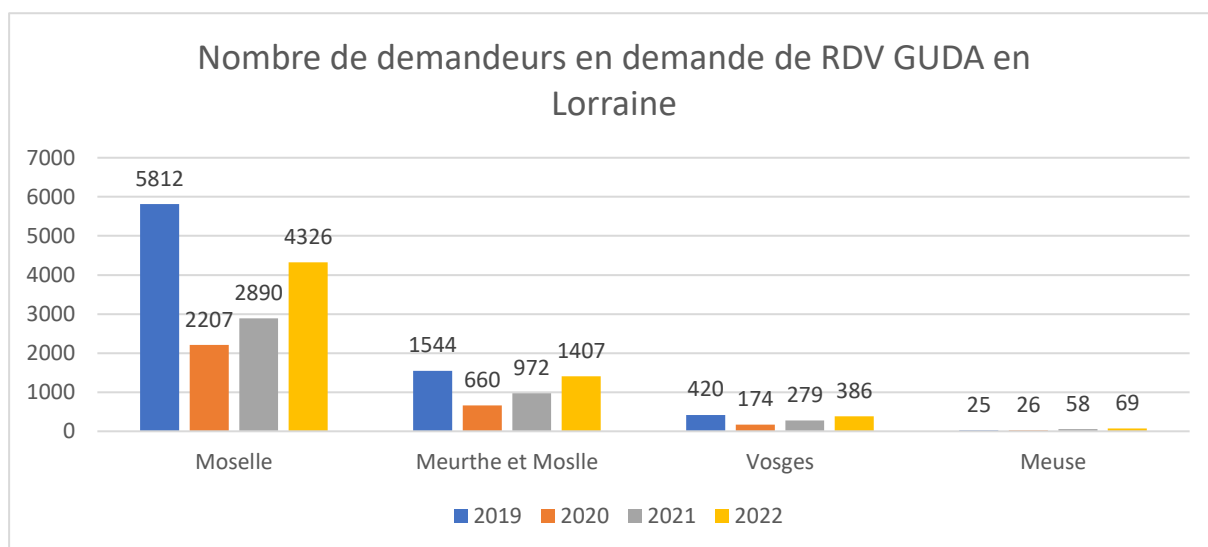
En 2022, les premiers pays de provenance des primo-demandeurs d'asile en GUDA sont l'Afghanistan, le Bangladesh, la Turquie et la Géorgie. L'augmentation annuelle est très forte pour ces pays, elle va même jusqu'au doublement pour la Turquie et la Géorgie.

1.2 L'évolution des demandeurs d'asile en Lorraine

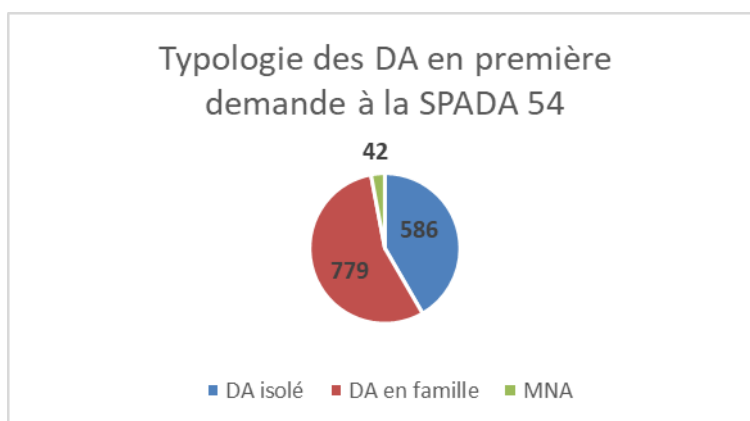
Les années 2015 et 2019 ont été marquées par une très forte augmentation d'arrivée de demandeurs d'asile en France. Depuis la crise sanitaire un ralentissement des flux s'observait sur l'ensemble des pays.

Depuis août 2022, le flux reprend sa progression à compter du second semestre sur l'ensemble des départements lorrains, pour atteindre pratiquement le niveau de 2019 en Meurthe-et-Moselle.

Proportionnellement la Moselle enregistre quatre fois plus de demandes que la Meurthe-et-Moselle. La situation en Meuse demeure marginale.

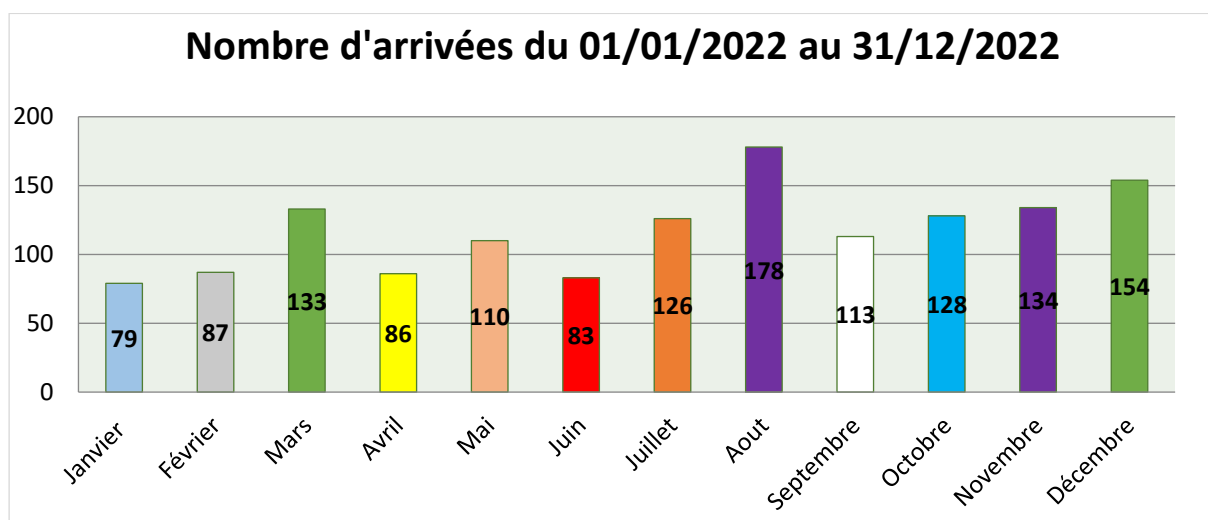


En Meurthe-et-Moselle en 2022



La majorité des personnes se présentant à la SPADA pour une première demande d'asile (Prestation A en vue d'un rendez-vous en Guichet Unique) sont des ménages. Néanmoins ? le nombre de personnes isolées est en constante augmentation.

Comme les 3 autres départements de Lorraine, la Meurthe-et-Moselle connaît une reprise du flux à compter de juillet.



C'est dans ce contexte que la DDETS et l'OFII ont décidé d'une augmentation de 30 places de CADA en Meurthe-et-Moselle. En décembre 2022, par arrêté, les places sont réparties de manière équivalente entre l'ARS et France Horizon, soit 15 places pour chaque association.

2 L'ORGANISATION DU SERVICE

2.1 Les modalités d'accueil et de suivi

L'accueil des demandeurs d'asile est assuré par un guichet unique régional (G.U.) réunissant les compétences de la Préfecture de région et de l'OFII.

Certaines prestations liées à l'accompagnement social et administratif sont réalisées par l'OFII (enregistrement sur le DNA*, ouverture de droits à l'ADA*...) mais aussi le traitement de l'hébergement et de l'orientation.

Dans les faits, chaque opérateur indique ses places disponibles sur le DNA et l'OFII (régional ou local), oriente les ménages en fonction de la configuration proposée et d'éléments associés à des adaptations conjoncturelles, l'accueil des personnes isolées par exemple.

Une fois orienté sur le dispositif, les demandeurs d'asile sont accueillis en gare ou sur le lieu d'hébergement par les travailleurs sociaux référents. Ils sont accueillis dans le logement qui leur est attribué le temps de leur demande d'asile.

Un livret d'accueil est remis à la famille. Dans ce livret, sont disponibles les informations suivantes :

- Présentation de l'association.
- Présentation du CADA, contacts.
- Adresses et numéros de téléphone.
- Explication relative à la procédure de demande d'asile.
- Règlement de fonctionnement du CADA.
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie.
- Le contrat de séjour signé par le demandeur d'asile et le responsable de service.

Cette phase d'accueil est un élément essentiel dans l'accompagnement social des publics. Elle permet de poser des bases solides facilitant la poursuite du travail engagé par l'équipe, notamment dans le cadre de la procédure de demande d'asile.

Une fois la famille entrée dans le logement, l'instruction complète de son dossier OFPRA/CNDA est alors assurée par les travailleurs sociaux du service. Chaque référent veille à l'envoi du dossier et du suivi de la demande (lettre d'enregistrement, complément de récit), et cela dans des délais contraints.

Enfin, dans une logique de qualité de service et notamment d'accueil, le service bénéficie d'un agent en charge de l'accueil physique et téléphonique des usagers sur les heures d'ouverture du service (de 8h30 à 12h30/13h30 à 17h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 12h30/13h30 à 17h00 le vendredi).

2.2 Les accompagnements individuels et actions collectives

L'équipe éducative recentrée autour de la procédure d'asile est composée de six travailleurs sociaux affectés à la prise en charge individualisée des personnes ayant un dossier en cours auprès de l'OFPRA* ou de la CNDA*.

Un professionnel est affecté plus spécifiquement au secteur de Baccarat qui travaille en lien avec l'ensemble des partenaires sur le secteur de Baccarat avec le concours de la municipalité.

Une professionnelle à temps partiel chargée de :

- L'organisation et l'animation des sessions de préparation des entretiens OFPRA et CNDA ainsi que de la veille juridique liée à la demande d'asile.
- L'élaboration d'une note d'actualité reprenant les évolutions législatives et l'actualité du pôle asile dans son ensemble (newsletter).

Un professionnel à temps plein spécialisé dans les « actions transversales » assure quant à lui :

- La mise en place de cours d'apprentissage du français et l'inscription aux activités socioculturelles et sportives pour les adultes.
- L'inscription, le suivi des élèves, le soutien scolaire, les activités périscolaires, la programmation des CLSH* durant les vacances d'été et des actions d'information avec les partenaires associatifs.
- La tenue de permanences sur les sites d'hébergement collectif favorisant les contacts entre les ménages pour la gestion du quotidien et les relais avec les travailleurs sociaux référents.

De manière plus globale, chaque travailleur social s'investit également sur une action collective transversale en lien avec son champ de compétences, ses appétences personnelles.

Ces actions peuvent être menées avec le professionnel en charge des actions collectives ou un autre professionnel/stagiaire/bénévole du service.

2.3 Les Configuration et évolution des sites d'hébergement

Le service se doit d'offrir à chaque ménage accueilli des conditions convenables d'hébergement, pour lui permettre un quotidien digne et sécurisé (axe stratégique n°3 du projet de service).

Au 31 décembre 2022, l'offre d'hébergement est composée de 56 logements :

Communes	Typologie logement							
	Studio	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Total
Nancy		7	1	5	1		1	15
Malzéville		4	4	1	2			11
Vandœuvre				3	3			6
Baccarat				2	1	2		5
Maxéville				1	2			3
Saint Max				1	2			3
Essey-lès-Nancy				1	1			2
Jarville					1			1
Villers-lès-Nancy				2				2
Neuves-Maisons	7				1			8
Total	7	11	5	16	14	2	1	56

- 7 studios au Foyer Aristide Briand à Neuves-Maisons (AGAFAB), accessibles et un studio PMR
- 49 appartements en diffus du studio au T.6 en parc public et privé

2.4 L'expression des usagers

Comme le prévoit la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, le CADA s'est attaché comme à l'accoutumée à reconnaître l'utilisateur comme acteur privilégié au cœur du dispositif.

Au-delà du cadre législatif, la participation des publics accueillis, appelés également « experts du vécu », constitue un axe stratégique du projet d'établissement.

Il est important de noter que la personne n'est pas toujours en capacité d'exprimer ce qui est bon pour elle, l'expression à parfois besoin d'être accompagnée. En effet, il paraît nécessaire de faciliter la construction de la parole, souvent perçue comme un exercice difficile au sein d'une collectivité ou d'un groupe.

Cet objectif est d'autant plus difficile à atteindre si les publics ne sont pas francophones. Le CADA a donc dû faire preuve de souplesse, d'adaptation et d'ingéniosité dans cet exercice.

Depuis plus de trois ans, le service tend également à faire participer ses usagers au Conseil Régional des Personnes Accompagnées et Accueillies (CRPA) afin de leur permettre de s'exprimer sur les politiques publiques. En 2021, la crise sanitaire n'a pas permis au CRPA de pouvoir continuer à animer la participation au niveau de la région GRAND EST. En 2022, une seule manifestation a eu lieu.

Grâce à un nouveau questionnaire diffusé dès début 2021, le service a pu recueillir de nombreuses informations inhérentes à la satisfaction des publics accueillis. Le résultat de ces questionnaires est intégré à ce présent rapport d'activité.

2.5 Les outils de pilotage

Un dossier individuel est ouvert pour chaque personne dès son arrivée, celui-ci tendant de plus en plus à se numériser. Cette année d'exercice a permis au CADA de migrer vers SHAREPOINT, cloud commun à l'ensemble de l'association.

Plusieurs fichiers partagés permettent également la centralisation des informations favorisant ainsi la qualité et la continuité du service proposé. Ces fichiers comprennent des éléments factuels relatifs à la configuration de chaque ménage et des éléments caractéristiques de chaque membre composant l'unité familiale.

On y trouve les items inhérents à la situation administrative propre à la demande d'asile ainsi que les dates d'ouverture de droits. Des informations complémentaires sur la vie antérieure à l'arrivée en France et les éléments de vulnérabilité sont renseignées.

Enfin, un fichier Excel « imprimés » permet de centraliser l'ensemble des documents liés à l'accès aux droits, notes sociales, fiches d'orientation et autres formulaires nécessaires à l'accompagnement social des familles. Cette base de données permet d'optimiser significativement le travail du référent social. La migration SHAREPOINT ayant perturbée les liens de ce document, il faudra veiller à sa réactualisation et à la construction d'un nouvel outil.

2.6 Les groupes d'analyse de pratique

Les séances d'analyse des pratiques se sont poursuivies pour la 9ème année consécutive. Au bout de trois ans avec la même intervenante, l'équipe a formulé un souhait de changement. C'est pourquoi, en 2022, le cabinet GOLSTEIN et ASSOCIES a accompagné l'équipe tout au long de celle-ci.

L'objectif de ces séances est la confrontation des pratiques de chacun et la contribution collective à l'amélioration des prises en charge. Ces séquences mensuelles de 3 heures permettent de conforter et de fédérer les acquis de l'expérience des professionnels, tout en abordant la prise de distance nécessaire à l'exercice de leurs missions.

2.7 Les évaluations internes / externes et projet d'établissement

- **Evaluation interne 2019/2020**

Conformément à la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'Action sociale et médico-sociale, le service s'est soumis une seconde fois à l'exercice de l'évaluation interne, puis externe, en 2020.

Certaines de ces actions et préconisations ont été amorcées en 2020, puis en 2021.

Cette démarche d'évaluation interne constitue une véritable approche introspective qui a permis au service de porter un regard critique sur ses activités (points faibles) et sur ses points forts d'apporter des préconisations, axes d'amélioration.

- **Evaluation externe 2020/2021**

Dans un second temps, la démarche d'évaluation externe a permis de conjuguer le diagnostic interne et d'apporter un véritable travail de distanciation.

Initiée en septembre 2020, cette démarche a aboutie en février 2021 avec une restitution des résultats en équipe.

Compte tenu de nouvelles directives, les prochaines évaluations devront être réalisées en 2026 avec un dépôt du rapport en 2027.

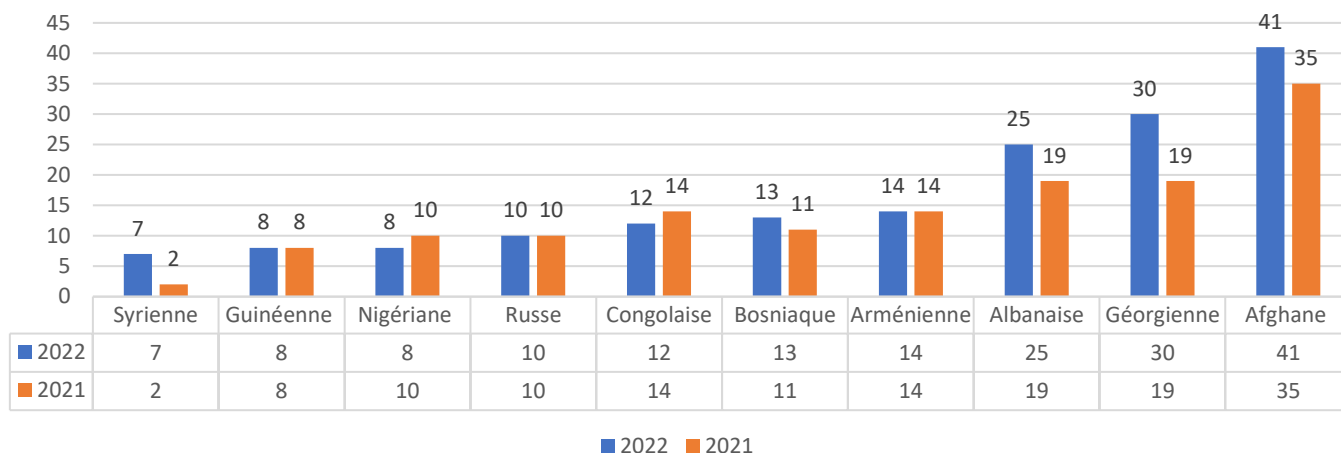
Le projet d'établissement initialement programmé en 2022 n'a pas pu être réalisé. Son élaboration devrait être programmé fin 2023.

3 LES DONNÉES CHIFFRÉES

3.1 Les provenances et nationalités des personnes accueillies par le CADA

Nationalités	2022	2021
Burkinabé	0	1
Yéménite	0	1
Egyptienne	1	1
Ethiopienne	1	0
Marocaine	1	1
Mauritanienne	1	0
Moldave	1	0
Péruvienne	1	0
Sierra-Léonaise	1	1
Soudanaise	1	2
Tchadienne	1	5
Togolaise	1	1
Vénézuélienne	1	1
Camerounaise	2	2
Rwandaise	2	2
Sénégalaise	2	2
Somalienne	2	1
Erythréenne	3	3
Irakienne	3	5
Iranienne	3	1
Ivoirienne	3	3
Kosovare	4	12
Macédonienne	4	8
Serbe	4	8
Turque	4	3
Bangladaise	6	2
Libyenne	6	6
Angolaise	7	6
Syrienne	7	2
Guinéenne	8	8
Nigériane	8	10
Russe	10	10
Congolaise	12	14
Bosniaque	13	11
Arménienne	14	14
Albanaise	25	19
Géorgienne	30	19
Afghane	41	35
Total	234	220

LES 10 NATIONALITÉS LES PLUS REPRÉSENTÉES EN 2021 ET 2022



Comme en 2021, les 3 pays les plus représentés sont l'Afghanistan, le Géorgie et l'Albanie.

Le nombre de personnes en provenance d'Afghanistan et de Géorgie est en constante augmentation. Sur la totalité, presque 18 % des personnes prises en charge sont issues d'Afghanistan et 13 % de Géorgie. Les personnes de nationalités albanaises représentent 10,5 %.

Le contexte de guerre a donc provoqué de nombreuses migrations de populations venues trouver refuge en Europe.

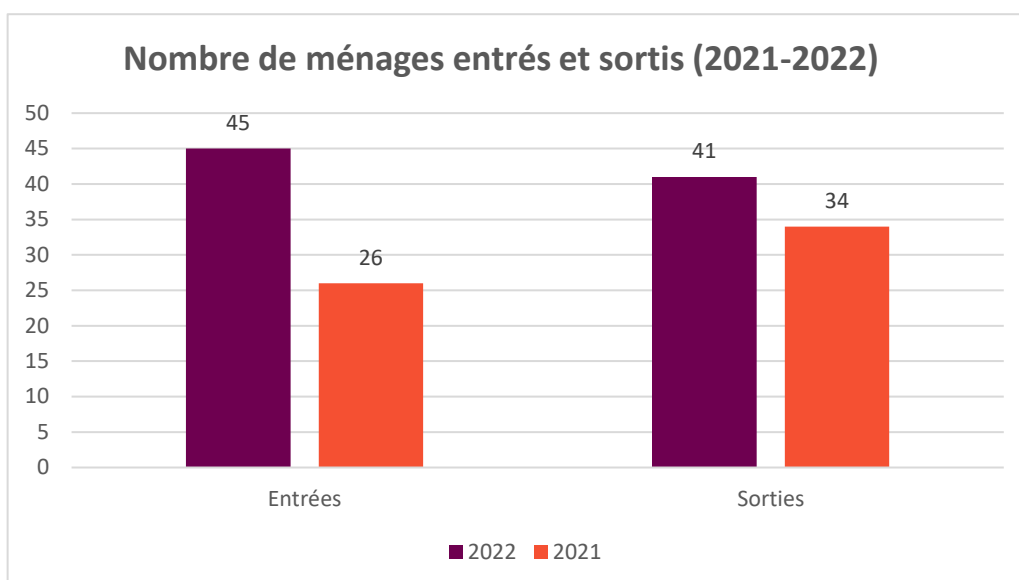
4 LA CONFIGURATION DES ACCUEILS

4.1 Le taux d'occupation et les admissions et sorties du dispositif

L'agrément du service est de 183 places. Avec un taux d'occupation de 82%, ce sont 54 758 nuitées qui ont été proposées par le CADA en 2022. A noter que, suite à une extension, l'agrément passera à 198 places à compter du 1^{er} avril 2023

Ce chiffre est en très légère baisse par rapport à l'année précédente et à l'année 2020. Il peut trouver sa source en partie dans :

- Une inadaptation du parc d'hébergement comparativement aux besoins recensés (ouverture de places familles alors que les besoins sont plus identifiés sur de l'accueil d'isolés)
- Une mouvance dans le parc d'hébergement avec l'interruption de baux à la demande de propriétaires privés et difficulté à capter de nouveaux logements en remplacement et conformes aux besoins en termes de composition familiale
- Les difficultés de coordination et les délais d'intervention techniques (équipe technique en sous-effectif)
- Un besoin de rénovation de notre parc d'hébergement vieillissant
- La difficulté de recrutement de personnel sur le service (offre d'emploi non pourvue)



Si le taux d'occupation est en léger recul, le nombre d'admissions réalisées est en augmentation. En effet, 45 ménages, soit 234 personnes ont été accueillies en 2022, soit une augmentation en comparaison à 2021 avec 26 ménages et 220 personnes.

Le nombre de personnes ayant quitté le dispositif est également plus important en 2022.

4.1.1 La typologie des personnes accueillies

En 2022, 234 personnes ont été prises en charge au CADA ce qui représente 106 ménages.

Sur ces 106 ménages accompagnés, 53 % sont des personnes seules et 23% des couples avec enfants.

En revanche, si nous prenons en considération le nombre de personnes accueillies, et non plus l'entité familiale, la proportion s'inverse. Dans ce cas, 43 % des personnes sont issues d'une famille et 24 % sont des personnes seules.

En comparaison à 2021, les tendances concernant les personnes isolées sont identiques. Nous notons néanmoins une légère augmentation du nombre de famille avec enfants. Ces constants sont similaires à ceux de l'ensemble des dispositifs du pôle.

Typologie des ménages pris en charge	2022				
	Ménages	En %	Dont adultes	Dont enfants	Total personnes
Hommes isolés	50	47 %	50	-	50 (21%)
Femmes isolées	6	6 %	6	-	6 (3%)
Femmes isolées avec enfant(s)	20	19 %	20	46	66 (28%)
Couples sans enfant	6	6 %	12	-	12 (5%)
Couples avec enfant(s)	24	23 %	48	52	100 (43%)
Total ménages	106		136	98	234

Typologie des ménages pris en charge	2021				
	Ménages	En %	Dont adultes	Dont enfants	Total personnes
Hommes isolés	37	40 %	37	-	37 (16%)
Femmes isolées	4	4%	4	-	4 (1,8%)
Femmes isolées avec enfant(s)	26	28 %	26	58	84 (38,1%)
Couples sans enfant	8	8 %	16	-	16 (7%)
Couples avec enfant(s)	18	19%	36	40	76 (34%)
Groupes adultes sans enfant	1	1 %	3	-	3 (0,45%)
Total ménages	94		122	98	220

4.2 La durée de séjour

Les données ci-dessous rendent compte de la durée du séjour au départ des ménages, tous statuts confondus.

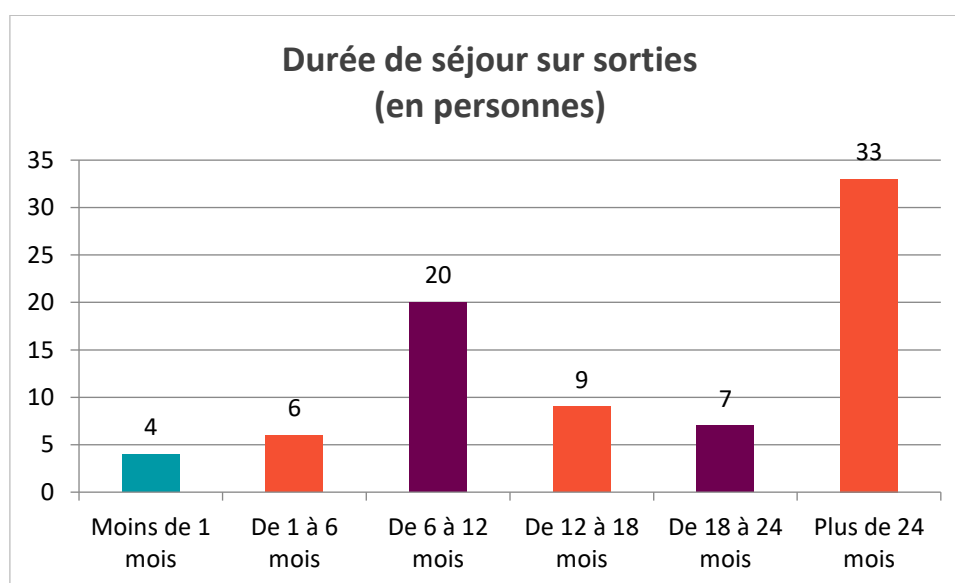
Chaque sortie dépend aussi des aléas que rencontrent les ménages tout au long de leur parcours (attente de convocation, report d'audience, désignation d'un avocat pour l'aide juridictionnelle).

Durée de séjour pour les personnes sorties en 2022			
Nombre de journées réalisées	Personnes	Moyenne en jours	Moyenne en mois
55 752	79	705	23,20

Durée de séjour pour les personnes sorties en 2021			
Nombre de journées réalisées	Personnes	Moyenne en jours	Moyenne en mois
41 348	73	566	18,62

La durée de prise en charge moyenne a augmenté non significativement de 0,70 mois par rapport à l'année précédente. À noter que comparativement aux années précédentes, 14 personnes en 2021 contre 11 en 2020 ont eu une durée de prise en charge supérieure à 24 mois. Ces chiffres 2021 restent bien au-dessus de la moyenne nationale fixée à 8 mois.

Nous pouvons également constater qu'en moyenne la durée de prise en charge se situe entre 12 et 18 mois et que le nombre de procédures plus courtes a également augmenté. Malgré tout, le nombre de procédures ayant une durée supérieure à 24 mois reste important.



4.3 Les dossiers

Le suivi des dossiers OFPRA et CNDA constitue la partie centrale de l'accompagnement administratif de l'équipe sociale. En parallèle de ce travail, la professionnelle chargée de la préparation aux convocations de l'OFPRA et de la CNDA apporte une aide complémentaire aux personnes pour :

- Argumenter leur demande.
- Comprendre le sens des questions posées.
- Construire et structurer leur intervention sur la base des conditions de déroulement des entretiens.

En 2022, 20 ménages ont obtenu une réponse positive de l'OFPRA (contre 4 l'année précédente). Le nombre de dossiers déposés a considérablement augmenté entre 2021 et 2022.

4 ménages ont obtenu une réponse CNDA favorable (1 en 2021 et 4 en 2020).

Pondérées au nombre total de dossiers déposés, les obtentions de statuts à OFPRA et à la CNDA sont en nette augmentation par rapport aux deux années précédentes. Pour 2022, 24 % des dossiers déposés ont obtenu une réponse positive alors que nous étions à 16% en 2021 et 2020.

Statuts obtenus	Accords 2021	Accords 2022
OFPRA	4	20
CNDA	1	4
Total	5	24
TOTAL DOSSIERS DÉPOSÉS	27	55

Les ménages ayant obtenu un statut de réfugié proviennent d'Afghanistan, d'Iran, d'Irak, d'Érythrée, Syrie et du Congo.

4.4 L'interprétariat

Le service fonctionne toujours avec son propre réseau de partenaires, particulièrement en russe, arménien, serbo-croate, turque, albanais, arabe et afghan. Ce réseau s'est étendu dès 2019 grâce à la transversalité opérée sur le pôle asile.

Sur la base des bons d'intervention qui permettent de ventiler les factures en fonction des différentes thématiques, nous pouvons observer une hausse des coûts globaux d'interprétariat depuis 2020.

Cette hausse globale est justifiée par la hausse du coût de traduction inhérente à la vie quotidienne et aux actions collectives. Les dépenses liées aux autres items sont sensiblement identiques. Nous notons une baisse sur l'aspect institutionnel, la mise à jour de la traduction des nouveaux livrets d'accueils s'étant finalisée en 2021.

Actes d'interprétariat – Traduction	Demande d'asile OFPRA	Demande d'asile CNDA	Vie quotidienne	Santé	Actions collectives	Aspect institutionnel	Totaux
Nombre de pages	133	18	4	-	-	100	255
Coût	3 881 €	475 €	90 €	-	-	2910 €	7 356 €
Nombres d'heures en présentiel	14	3	25	1	2	7	45
Coût	376 €	57 €	487 €	40 €	42 €	153 €	1 155 €
Nombres d'unités téléphoniques	322	149	694	95	112	78	1 450
Coût	9 305 €	4 273 €	16 783 €	2 335 €	3 243 €	2 235 €	38 174 €
Totaux coût 2022	13 562 €	4 805 €	17 360 €	2 375 €	3 285 €	5 298 €	46 685 €
Totaux coût 2021	12 544 €	3 987 €	8 483 €	2 599 €	1 533 €	9 159 €	38 305 €

La demande d'asile comprend l'accueil, la préparation OFPRA – CNDA, la traduction de documents et la gestion de la sortie.

La vie quotidienne comprend la scolarité, les droits administratifs (accès et maintien), l'hébergement et les entretiens de recadrage.

La santé comprend l'accompagnement des ménages pour des rendez-vous importants avec des médecins et la traduction des carnets de vaccination.

Les actions collectives concernent les loisirs, le soutien scolaire, l'apprentissage du français, l'information des usagers, etc.

L'aspect institutionnel concerne les entretiens avec la cheffe de service (aux différentes étapes de la procédure, entretien disciplinaire, rappel au cadre, etc.).

La plupart des frais occasionnés par la procédure d'asile et le quotidien sont pris en charge par le service hormis les rappels au respect des règles et des prestations pour les déboutés.

La part allouée à l'interprétariat téléphonique reste encore cette année plus importante que celle allouée à l'utilisation de l'interprétariat physique.

5 STATUTS ET SORTIES

Nature des statuts sur présents en 2020	Nombre de dossiers adultes 2022	Pourcentage 2022	Nombre de dossiers adultes 2021	Pourcentage 2021	Nombre de dossiers adultes 2020	Pourcentage 2020
Procédure normale	47	20,09%	37	27,20%	44	30,55%
Procédure accélérée	43	18,38%	23	16,91%	35	24,31%
Déboutés P.O.S (pays d'origines sûrs)	25	10,68%	26	19,12%	26	18,05%
Déboutés de la demande d'asile	53	22,65%	13	9,56%	14	9,72%
Protection subsidiaire	32	13,67%	24	17,65%	10	6,95%
Réfugiés CNDA	11	4,70%	6	4,41%	7	4,86%
Réfugiés OFPRA	23	9,83%	5	3,68%	7	4,86%
Régularisation santé	-	-%	2	1,47%	1	0,70%
Total	234	100%	144	100%	177	100%

Ce tableau nous permet de mettre en perspective le statut des personnes accompagnées en 2022.

Le nombre de personnes accueillies bénéficiant d'une procédure normale est en nette régression depuis deux ans. En revanche, le taux de personnes déboutées de la demande d'asile est en forte augmentation.

Comparativement à 2021, les taux des autres statuts restent relativement stables hormis le taux de protection subsidiaire qui chute de 17 % à 13,6 %.

5.1 Les réfugiés

Pour rappel, la qualité de réfugié est reconnue, au titre de la Convention de Genève, à toute personne dont les craintes de persécution reposent sur l'un des motifs suivants : appartenance à un groupe ethnique ou religieux, à un groupe social particulier (caractéristiques communes, orientation sexuelle, particularités physiques...).

Les personnes l'obtenant entrent dans le dispositif de droit commun, c'est-à-dire qu'elles peuvent bénéficier de droits sociaux (Revenu de Solidarité Active (RSA), allocations familiales, allocations logement).

Pour bénéficier du RSA, la durée de traitement de dossier et d'ouverture de droit est en augmentation. Il faut en moyenne 4 à 6 mois. La durée liée à l'ouverture d'un compte bancaire est également fortement rallongée. En conséquence, l'accessibilité à un logement est beaucoup plus complexe.

En 2022, 34 personnes (23 en OFPRA et 11 en CNDA) étaient statutaires contre, 11 l'année précédente. 11 personnes sont sorties du service pour les orientations suivantes : CHRS, accès logement social, HUAS et ADOMA.

5.2 Les protections subsidiaires

En cas de protection subsidiaire, le demandeur d'asile, ne relevant pas de la Convention de Genève, doit établir devant l'OFPRA (ou la CNDA) qu'il est exposé dans son pays à l'une des menaces graves suivantes :

- La peine de mort ou le risque d'exécution.
- La torture, des peines ou traitements inhumains ou dégradants.
- Une menace grave contre sa vie résultant d'un conflit armé.

En 2022, 32 personnes étaient bénéficiaires de cette protection (contre 24 en 2021).

5.3 Les déboutés et déboutés P.O.S

Les personnes déboutées de la demande d'asile ont un délai d'un mois après réception du courrier de la CNDA pour quitter le logement mis à leur disposition. Ce délai leur est notifié lors d'un entretien formalisé avec la cheffe de service et une attestation de fin d'hébergement OFII est remise et signée.

78 personnes (dont 25 déboutés P.O.S) ont été déboutées de leur demande d'asile en 2022 (+39 personnes par rapport à 2021).

5.4 Les régularisations

Il n'y a pas eu de régularisation en 2022

5.5 Les orientations

Pour les personnes ayant obtenues un statut ou une protection subsidiaire, le critère de l'autonomie est apprécié. L'orientation du ménage ou de la personne dépendra également de sa situation sociale, de sa composition familiale et de sa situation financière.

À la marge, certains ménages sans statuts souhaitant rester sur le territoire ont trouvé une solution personnelle dans leur réseau proche.

Orientations à la sortie du CADA	2021		2022	
	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes
Départ volontaire, solution individuelle	12	27	15	25
Aide au retour volontaire (ARV)	2	6	4	7
C.H.R.S.*	4	6	3	7
Logement (avec accompagnement Réfugiés Relogés ou non)	3	9	5	11
CPH	-	-	1	1
Hébergement d'urgence	4	8	2	4
Résidence sociale	2	2	3	4
H.U.A.S*	1	3	6	16
Hébergement par des tiers	1	3	1	2
Exclusion	1	1	1	1
CADA	-	-	-	-
Centre Maternel	-	-	-	-
Décès	1	1	-	-
Réorientation vers un autre dispositif	3	7	-	-
Total	34	73	41	79
Encore suivis au 31 décembre	60	147	65	155

En 2022, 19 ménages ont été accompagnés par le service vers des dispositifs de droit commun contre 14 l'année précédente.

Les sorties vers le logement et les structures d'accompagnement concernent les ménages ayant obtenu une protection ou un statut.

Les départs volontaires concernent principalement des personnes déboutées de la demande d'asile qui ont trouvé des solutions individuelles par le biais de leur réseau.

Une exclusion a été mise en œuvre en 2022 (un homme isolé pour non-respect du règlement de fonctionnement).

Quant aux demandes d'ARV, celles-ci sont légèrement en augmentation comparativement à 2021 (4 ménages contre 2 l'année précédente).

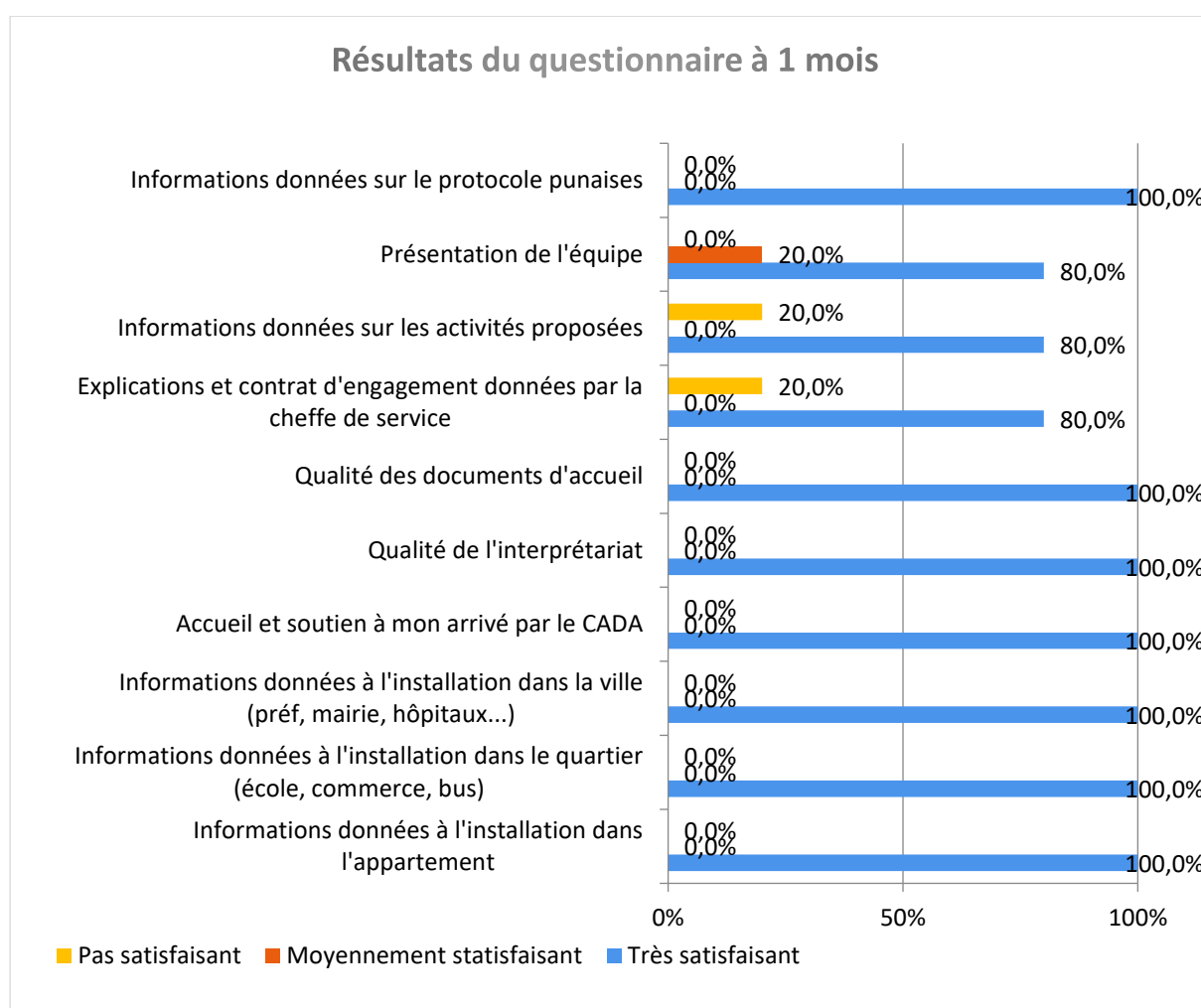
6 LES EVALUATION ET SATISFACTION DES USAGERS

Comme évoqué précédemment, le service a pu s'appuyer sur de nouveaux questionnaires de satisfaction. Ils nous permettent de recueillir le niveau de satisfaction des usagers en deux temps. Coconstruit avec les publics accueillis, la nécessité de créer deux questionnaires différents s'est vite fait ressentir lors des comités de pilotage. C'est ainsi que deux questionnaires, l'un à l'accueil et l'autre à 6 mois de prise en charge sont proposés à l'ensemble des usagers.

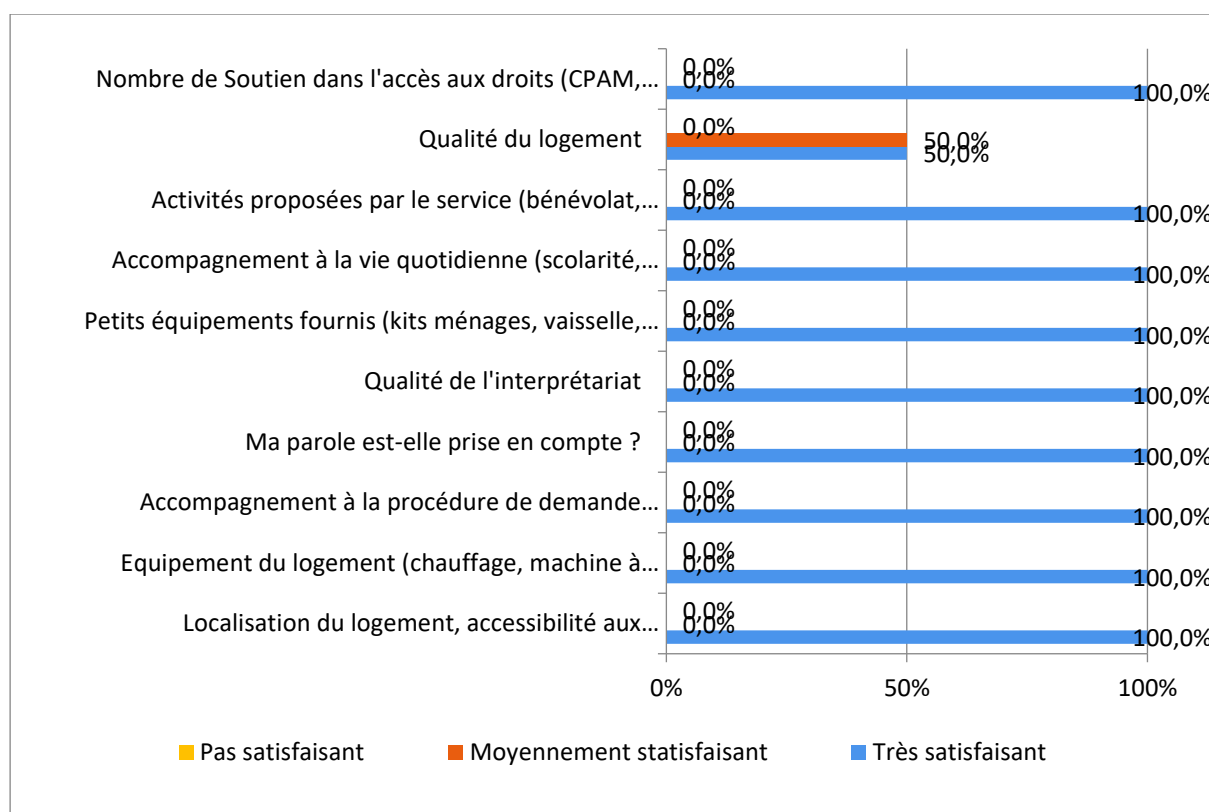
A noter qu'il y a eu très peu de retour pour l'année 2022. Il conviendra d'être plus pro-actif l'an prochain.

Ceux-ci permettent de recueillir le niveau de satisfaction global sur les thématiques suivantes :

RESULTATS QUESTIONNAIRE à 1 mois (très peu de retour du questionnaire cette année) :



RESULTATS QUESTIONNAIRE à 6 mois (très peu de retour du questionnaire cette année) :



7 LES ACTIONS COLLECTIVES MENÉES PAR LE CADA

7.1 Actions culturelles et de loisirs

L'insertion dans le tissu social passe aussi par un accompagnement à la vie sociale et culturelle. Cet accompagnement peut se faire, au besoin, en lien avec le projet individualisé au travers de différentes animations. Celles-ci permettent d'établir une dynamique collective qui favorise le développement de la coopération du groupe, facilite l'apprentissage grâce à la confrontation des expériences et des niveaux, favorise la communication, motive et rend les publics plus acteurs en contribuant au développement de leur créativité.

Au cours de l'été 2022, de nombreuses actions ont été organisées en lien avec les usagers du CADA.

- Sortie nature avec la compagnie des ânes
- Sortie ferme pédagogique
- Journée parc attraction Frais-Pertuis
- Chasse aux trésors
- Visite du musée des Beaux-Arts de Nancy
- Randonnée en montagne
- Atelier confection de raconte-tapis
- Sortie vélos
- Action cuisine en lien avec les étudiants de sciences-politique
- Visite ferme Aqua phonique

Pour 2023, l'équipe souhaite proposer des actions tout au long de l'année.

L'équipe du CADA propose également une action destinée prioritairement des femmes en lien avec Gynécologie sans frontières. Cette action en lien avec les autres services du pôle sera reconduite en 2023.

7.2 Actions de soutien scolaire et apprentissage du français

Outre ces actions, les personnes peuvent bénéficier de soutien scolaire et des groupes d'apprentissage du français. L'apprentissage du français fait partie intégrante de l'accompagnement des familles en CADA. Un contrat d'engagement contractualise la mobilisation des adultes pour ces séquences d'apprentissage. Les cours individuels à domicile sont destinés aux personnes ayant des problèmes médicaux ou aux mères isolées. Dès la rentrée scolaire 2022-2023, nous avons repris l'orientation du public vers les associations partenaires, contrairement à l'année précédente qui a été perturbée par les vagues successives liées à la pandémie du covid19. Nous avons assuré l'évaluation du niveau du public avant de les orienter vers les cours à l'extérieur ou de les positionner sur les cours en interne dispensés par une bénévole. Chaque usager bénéficie de deux heures de cours par semaine. Les associations ayant encore répondu favorablement cette année sont : ALAFA (Association Lorraine d'Amitié Franco-Arabe), Centre Social la Clairière, Association Réponse et le Centre Social Jéricho. Les orientations ont été faites toujours sur la base du contrat d'engagement du CADA qui prévoit, entre autres, le paiement préalable par l'utilisateur d'une adhésion à l'association proposant des cours de français.

7.3 Participation au CRPA

Les usagers du CADA ont pu participer au CRPA organisé par la FAS.

Le CRPA est une instance de participation qui a pour objectif de favoriser l'expression de la parole des personnes touchées par les situations de précarité. Elle permet à ces personnes, considérées comme des experts du vécu concernant la question de pauvreté et d'exclusion sociale, d'apporter leur regard et leur avis et de faire des propositions sur les politiques publiques.

En 2022, quelques usagers ont participé à la plénière CRPA Lorraine du 31 mars sur le thème de « santé, logement, emploi/formation, culture/loisirs : quel état des lieux à l'ère « post-covid » sur le site d'Arélia. Ils ont reçu des informations livrées par les personnes ressources invitées à cette occasion. Après de nombreux et riches échanges, les participants ont émis diverses propositions qui ont fait l'objet d'une synthèse destinée au pouvoir public.

7.4 Action Gynécologie Sans Frontière

Le partenariat avec Gynécologie Sans Frontière se poursuit en 2022. Il s'agit d'une action à destination des femmes à travers des rencontres régulières avec une sage-femme, autour d'un sujet décidé par les participantes (grossesse, contraception, égalité femmes-hommes...). Ce partenariat et la mise en place de ces temps d'échanges sont organisés et coordonnés par plusieurs travailleurs sociaux du pôle asile.

8 CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2023

L'année 2022 a été marquée par une reprise des arrivées, notamment liée à un contexte géopolitique instable. Le service a repris une activité dite normale tout en intégrant de nouvelles modalités d'accompagnement et de travail (Télétravail, jauge, utilisation de la visioconférence).

Cette année, l'équipe du CADA a connu de nombreux mouvements de professionnels tant au niveau des fonctions administratives qu'éducatives. La cheffe de service, en poste depuis 2018, a quitté ses fonctions en milieu d'année et a été remplacée début juin.

L'intégration de nouveaux professionnels est un enjeu important dans une équipe. Pour favoriser cette dynamique, l'équipe a partagé un temps collectif en mai 2022 en se rendant dans les Vosges pour effectuer une randonnée.

En sus du sentiment d'appartenance, la construction d'une nouvelle équipe nécessite un travail d'identification des pratiques et de référentiels communs. Ce travail collectif est primordial pour garantir une cohérence de prise en charge du public. Ce travail devra continuer en 2023 par la rédaction du projet d'établissement ainsi que par la création de l'extension de 15 places sur un nouveau secteur géographique.

A l'instar des autres équipes du pôle asile, l'équipe du CADA a été impactée par la dématérialisation des services publics et des démarches à réaliser en ligne. C'est l'un des enjeux majeurs à intégrer à l'accompagnement global, les équipes visant à promouvoir l'autonomisation numérique de ces publics ainsi qu'à favoriser l'accès au service public en ligne. Ce travail en lien avec la conseillère numérique devra s'accroître en 2023.

L'adaptation et la remise en état du parc d'hébergement se sont poursuivies en 2022. Désormais, les appartements mis à disposition des ménages sont majoritairement adaptés. Il convient néanmoins de continuer la transformation de certaines places familles peu exploitées en places pour personnes isolées.

En 2022, le contexte sanitaire plus propice a permis de reprendre l'animation d'actions collectives. Ces temps fortement plébiscités par les ménages auront tous leur place dans l'accompagnement en 2023. En fin d'année, l'équipe a invité l'ensemble des ménages à partager un repas et des échanges de cadeaux.

Peu investi en 2022, le recueil de la parole de l'utilisateur est un axe à conforter en 2023 par le biais du questionnaire de satisfaction. La participation au CRPA est à maintenir.

Fin 2022, l'association a obtenu une extension de 15 places. La capacité d'accueil sera de 198 places à compter du 2^{ème} trimestre 2023. Ces nouveaux logements seront installés sur le secteur de Lunéville. Un professionnel à 80 % sera recruté pour compléter l'équipe.

Initiée en 2022, la recherche de nouveaux locaux se poursuivra en 2023 afin de proposer une meilleure accessibilité pour le public et également pour être plus proche des autres services du pôle asile.



Pôle demande d'asile

Bilan de l'action transversale Groupe de parole des femmes / GSF 2022

Malgré un contexte sanitaire très impactant, il était important que les groupes de Paroles à destination des femmes bénéficiant d'un accompagnement au sein du Pôle Demande d'Asile de l'ARS puissent se poursuivre en 2022.

Prenant le relais de l'action « Dignité à nos trousses », les groupes de Paroles soutenus par l'ONG Gynécologie Sans Frontière (GSF) nous ont permis, cette année encore, de poursuivre une action de sensibilisation et de prévention à destination des femmes de toutes nationalités accompagnées par les dispositifs du Pôle Demande d'Asile.

La préservation des droits humains et notamment la protection de la dignité et du respect des droits des femmes est un enjeu important. Les équipes assurant l'accompagnement de ces publics observent quotidiennement que les héritages culturels et les systèmes éducatifs des pays d'origine ne permettent pas toujours aux femmes accompagnées d'avoir accès, dans leur pays d'origine, aux informations de bases relatives à la préservation de leur santé et à leurs droits fondamentaux (droits civiques et politiques).

L'accompagnement des publics en demande d'asile ne doit donc pas se limiter à la prise en charge des besoins énoncés par la directive 2013/33/UE du parlement européen et du conseil du 26 juin 2013 dite « directive accueil ».

Ainsi, que les instances françaises leur reconnaissent une protection ou non, les femmes qui, pendant cette étape de vie, auront eu l'opportunité de découvrir un autre possible, auront, par ces actions, eu l'opportunité d'enrichir leurs connaissances d'elle-même, de leur féminité, de leur rôle social, de l'évolution du monde.

De cette prise de conscience émergera peut-être une révolution personnelle permettant à chacune de se redéfinir, voire d'initier des actions déterminantes sur le sens qu'elles souhaitent donner à leur avenir et à celui de leurs enfants.

Ateliers de groupe 2022	Mensuel, entre mai et décembre (avec suspension aout/septembre) sur les sites de l'ARS (Salle de réunion de Camille Mathis, de la Direction Générale, de Maxéville, de Modul'ARS). Un atelier a également été mis en œuvre à Baccarat, à destination des femmes du secteur (une salle de réunion a été mise à disposition par les services de la Mairie de Baccarat).	7
Ateliers personnalisés 2022	A la demande et à destination de femmes/couples dans l'attente d'une naissance, avec visite de la maternité et de la salle de naissance de la maternité régionale de Nancy.	4
Thématiques	Le cycle menstruel (Fonctionnement du corps féminin, le tabou des règles, modes de protections et hygiène féminine) La grossesse (Les différentes étapes de la conception à la naissance, le suivi gynécologique et obstétrique avant, pendant et après la grossesse, la place sociale de la femme enceinte et de la mère) Prendre soin du nouveau-né (Alimentation, hygiène, vaccination, rythme, besoin affectif, pratiques culturelles) La contraception (Présentation des différentes méthodes contraceptives, déconstruction des croyances et Interruption Volontaire de Grossesse) Les maladies et infections sexuellement transmissibles. (Prévention, suivi médical et gynécologique) Accompagner son adolescente dans la découverte de sa féminité (Quand aborder certain sujet, posture parentale) Le consentement (La place de la femme dans la famille et dans le couple, les violences intrafamiliales, le viol conjugal)	

Les participantes	Majoritairement des femmes seules ou accompagnées de leurs enfants non scolarisés. Public accompagné par les dispositifs CADA, CPH, HUDA, MA-DA. Des hommes ont également participé à des ateliers (prendre soin du nouveau-né ou accompagner sa fille adolescente dans la découverte de sa féminité). Un atelier destiné aux adolescentes de 12 à 18 ans a réuni 4 participantes. Les nationalités et langues des participantes sont diverses (Albanaise, Géorgienne, Arménienne, Albanaise, Congolaise, Angolaise, Ivoirienne, Erythréenne, Syrienne, Afghane, Libanaise, Bangladaise)	35
Les animatrices <u>Janv. à sept.</u> <i>Berda UYGUN (HUDA), Charline MICHLER (MADA), Clara de BODAVILLA (MADA), Margaux DENNI (MADA), Sotheavy PEN (HUDA), Joséphine DUCLOVEL (CADA).</i> La référence de l'action étant sur la base du volontariat, l'équipe s'est renouvelée en septembre 2022. <u>Sept. à déc.</u> <i>Charline MICHLER (MADA), Clara de BODAVILLA (MADA), Margaux DENNI (MADA), Caoutar SAYOURI (HUDA), Caroline BRENDEL (CADA), Chloé LEMERCIER (HUDA) Joséphine DUCLOVEL (Pôle).</i>	Les ateliers sont animés par Valérie Georges (Sage-femme de la maternité de Nancy) et coanimés par les TS référents des différents services du Pôle. La communication entre les membres de l'équipe passe principalement par le canal Teams où un groupe nommé « GSF » a été créé. Les supports relatifs à l'action y sont partagés. - Participation aux ateliers : Inscription via les travailleurs sociaux référent. - Compte-Rendu ateliers : Les co animatrices rédigent et mettent en ligne les compte-rendu des actions. Des tickets de transport peuvent être mis à disposition (sur demande). Les services d'interprétariat peuvent être mobilisés mais, dans le cadre de groupe de parole, l'utilisation de l'interprétariat par téléphone n'est pas approprié (Usage principalement dans le cadre des visites de la maternité).	7
Dons en nature	Des kits hygiène composés de protections périodiques sont remis aux participantes (en moyenne 3 paquets par participantes soit environ 105 paquets en 2022) Valérie GEORGES apporte régulièrement des produits d'hygiène mis à disposition des intervenants GSF par les associations partenaires (protections périodiques, lait bébé, produits d'hygiène corporel)	

Les Perspectives :

L'action GSF se poursuivra en 2023, le partenariat avec GSF sera reconduit et Valérie Georges reste engagée sur le projet.

Les ateliers à destination des femmes ne pouvant se déplacer jusqu'à Nancy seront plus fréquents avec la mise en œuvre d'ateliers délocalisés (Les modalités doivent encore être définies _rythme : tous les mois ou tous les deux mois, secteur : Baccarat/Lunéville ou aussi Toul et Neuves-Maisons).

Le choix des thématiques abordées continuera à être initié principalement par les participantes. (Les femmes de Baccarat proposent un atelier « prendre soin de soi » avec une entrée via l'alimentation).

Le projet de proposer des ateliers de sensibilisation aux hommes accompagnés par le Pôle Demande d'Asile va être étudié.

10 FICHES ACTIONS

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Activité : -----
Enseignement du Français Langue Etrangère et cours d'alphabétisation

Objectifs : -----
Permettre aux adultes d'accéder à l'apprentissage de la langue française dès leur arrivée au service.
Favoriser l'intégration en France. Satisfaire aux règles de fonctionnement du CADA.

Partenaires : -----
Bénévoles pour les cours sur sites (locaux du CADA) et individuels à domicile. Dans les associations pour les cours collectifs : ALAFA, Réponse, Clairière, Centre Social Jéricho.

Public : -----
Adultes.

Lieu : -----
Au CADA et domicile des usagers. Dans les locaux des associations partenaires à Nancy, Malzéville et Vandœuvre.

Durée : -----
Les apprenants bénéficient d'au moins 2 séances de 2 heures hebdomadaires. Chaque bénévole sur site assure une séquence de 2 heures par semaine.

Coût : -----
Les adhésions annuelles sont réglées par les apprenants et remboursées en fin d'année sous condition de présence. Pour les apprenants devant utiliser les transports en commun, le service rembourse les déplacements.

Commentaires : -----
L'apprentissage du français fait partie intégrante de l'accompagnement des familles en CADA. Un contrat d'engagement contractualise la mobilisation des adultes pour ces séquences d'apprentissage. Les cours individuels à domicile sont destinés aux personnes ayant des problèmes médicaux ou aux mères isolées.

Dès la rentrée scolaire 2022-2023, nous avons repris l'orientation du public vers les associations partenaires contrairement à l'année précédente qui a été perturbée par les vagues successives liées à la pandémie du covid19. Nous avons assuré l'évaluation du niveau du public avant de les orienter vers les cours à l'extérieur ou de les positionner sur les cours en interne dispensés par une bénévole. Chaque usager bénéficie de 2 heures de cours par semaine. Les associations ayant encore répondu favorablement cette année sont : ALAFA (Association Lorraine d'Amitié Franco-Arabe) Centre Social la

Clairière, Association Réponse et le Centre Social Jéricho. Les orientations ont été faites toujours sur la base du contrat d'engagement du CADA qui prévoit, entre autres, le paiement préalable par l'utilisateur d'une adhésion à l'association proposant des cours de français. Conformément à ce contrat d'engagement, le CADA rembourse les frais de transport de l'utilisateur à hauteur de 19,75€ correspondant à un abonnement mensuel dédié aux bénéficiaires de la CSS. Le remboursement des frais d'adhésion ou d'inscription annuelle est conditionné par l'assiduité de l'utilisateur aux cours de français. Un taux de présence aux cours de français à hauteur de 80% est requis.

A noter que la période covid a entraîné une forte démobilisation de nos bénévoles et ceci a retardé la reprise des cours sur site. La reprise des cours sur site a pu se faire fin décembre 2022 grâce au renouvellement de l'engagement de notre bénévole Mme Françoise BODEVING dont les cours concernent le niveau A1.1.

Toutefois le public manifeste un intérêt aux cours de français qui demeure un vecteur important d'inclusion sociale et professionnelle. Le service a renouvelé son appel à bénévole et est toujours attentif à leur professionnalisation.

En conclusion, compte tenu du nombre de plus en plus croissant de besoin d'apprentissage du français exprimé par notre public et des difficultés d'absorption par les associations partenaires, il conviendrait de mener une réflexion approfondie pour développer une offre de service adaptée au sein de notre pôle demande d'asile. La création d'un pôle FLE étendu à l'ensemble de services du pôle demande d'asile semble une réelle nécessité et apporterait une plus-value certaine en matière d'intégration et d'inclusion sociale par la langue française.

SOUTIEN SCOLAIRE

Activité : -----
Accompagnement individuel ou collectif dans la réalisation du travail scolaire.

Objectifs : -----
Permettre à l'enfant d'avoir un interlocuteur privilégié qui répond à ses demandes, notamment celles liées à la compréhension du français.

Partenaires : -----
Education Nationale, Réponse à Vandoeuvre, La Clairière sur Nancy, Bénévoles de l'ARS.

Public : -----
Enfants primo-arrivants scolarisés, du primaire au lycée.

Lieu : -----
Au domicile des parents ou dans les locaux des associations de quartier.

Durée : -----
2 heures par semaine, à domicile. 2 heures minimum par semaine, dans les associations. Tout au long de l'année scolaire.

Coût : -----
Gratuit. Pour certaines associations, les parents règlent une adhésion.

Commentaires : -----
Tous les enfants scolarisés ne bénéficient pas d'un accompagnement scolaire. Nous répondons aux situations qui nécessitent le plus d'attention.

Durant l'année scolaire 2022-2023, les enfants d'une famille ont bénéficié de soutien scolaire à domicile assuré par un bénévole.

Le soutien scolaire des enfants allophones demeure un objectif essentiel pour notre service. Certains parents n'étant pas en mesure d'accompagner leurs enfants comme ils le souhaitaient dans leurs apprentissages, un soutien pédagogique par des bénévoles qualifiés nous semble indispensable.

Malgré plusieurs appels à bénévole diffusés dans les écoles et universités de Lorraine, nous n'avons pu obtenir d'étudiants bénévoles qui les années précédentes étaient très mobilisés en matière de soutien scolaire. Au-delà des affiches traditionnelles, la mobilisation des étudiants nécessite une campagne de sensibilisation dans les écoles et universités de Lorraine. Ce travail doit être mené avec le soutien du service communication de l'association.

SCOLARISATION

Activité : -----
Inscription et suivi de la scolarité des enfants.

Objectifs : -----
Respecter la législation propre à l'obligation scolaire. Permettre à l'enfant d'intégrer, dans les meilleures conditions, le système scolaire français. Effectuer un travail de médiation entre les familles et l'institution scolaire. Apporter un soutien spécifique aux enfants et aux parents pendant la scolarité.

Partenaires : -----
Éducation Nationale, enseignants des écoles maternelles, primaires, collèges et lycées.

Public : -----
Parents et enfants primo-arrivants scolarisés, de la maternelle au lycée.

Lieu : -----
Établissements scolaires dont dépendent les secteurs d'hébergement.

Durée : -----
Inscription : chaque fois qu'un enfant en âge d'être scolarisé est accueilli.
Suivi : à la carte, tout au long de l'année.

Coût : -----
Intégré dans l'activité du travailleur social chargé des actions collectives.

Commentaires : -----
La barrière de la langue et la méconnaissance du système scolaire français sont des obstacles à l'investissement des parents. Le rôle de médiateur assuré par le travailleur social est primordial pour les aider à s'impliquer dans la vie scolaire de leur(s) enfant(s).

Nous avons poursuivi les démarches de scolarisation des enfants des familles primo-arrivantes et facilité la relation famille/école à travers différentes rencontres de concertation, régulation, bilan auxquels nous avons été étroitement associés. Nos relations avec les différents établissements scolaires où sont scolarisés les enfants des familles accueillies sont bonnes. Il convient de souligner que ce partenariat est très apprécié par les responsables d'établissements et le personnel de l'éducation nationale.

Pour la deuxième année consécutive, grâce à l'évolution législative, nous avons pu scolariser les enfants de plus de 16 ans. Le droit à l'instruction a été en effet accordé à ces jeunes par le législateur. Cela ouvre un grand espoir pour les enfants de cette tranche d'âge dont l'avenir était jusqu'à alors incertain. Cependant, le délai de scolarisation de ces enfants est de plus en plus long du fait de l'augmentation de demande liée notamment à l'arrivée de ménages ukrainiens. L'affectation des élèves allophones est devenue très complexe au niveau de la métropole car les classes UPE2A sont surchargées.

Sortie nature avec la Compagnie des ânes

Activité : -----
Balade nature dédiée aux enfants en situation d'handicap

Objectifs : -----
Sensibiliser les enfants et leurs parents à la nature et découverte du milieu rural en France

Partenaires : -----
L'Association la Compagnie des ânes à Eulmont

Public : -----
Les enfants en situation d'handicap de 6 à 12 ans accompagnés de leurs parents.

Lieu : -----
Eulmont

Durée : -----
Quatre heures

Coût : -----
Montant total de 150€

Commentaires : -----

Les enfants accompagnés de leurs parents et de deux travailleurs sociaux ont été accueillis par une animatrice nature dans les locaux de la compagnie des ânes sur une demi-journée. Les participants ont découvert la ferme et se sont portés volontaires pour nourrir les animaux (lapins, poules, chèvres, ânes) de la Compagnie. Ils ont participé à la préparation des ânes et ont effectué une balade nature d'environ une heure dans le village d'Eulmont. La balade a été agrémentée par la cueillette de quelques fruits sauvages (mûres, framboises, etc.). L'animation s'est achevée par le partage d'un pique-nique sur le site de la Compagnie. L'activité a été très appréciée par le public.

Parc d'Attraction Frais Pertuis

Activité : -----

Sortie ludique

Objectifs : -----

Permettre aux familles de passer un moment de détente et de complicité entre elles

Partenaires : -----

Néant.

Public : -----

Parents/enfants

Lieu : -----

Jeanménil

Durée : -----

Une journée

Coût : -----

714€

Commentaires : -----

Les 4 et 30 août 2022, le CADA a organisé une sortie au Parc d'Attraction Frais-Pertuis. Une trentaine de personnes ont bénéficié de cette sortie qui a été un moment très ludique et de loisirs pour notre public. Les enfants se sont bien amusés avec leurs parents et ont pris plaisir en essayant les attractions adaptées à leurs âges. Les travailleurs sociaux ont accompagné et soutenu les parents tout au long de la journée.

Sortie Ferme Pédagogique

Activité : -----

Visite d'une ferme pédagogique

Objectifs : -----

Découverte de l'activité d'une ferme traditionnelle en France

Partenaires : -----

Néant

Public : -----

Enfants et parents

Lieu : -----

Burthecourt-aux-Chênes

Durée : -----

Deux demi-journées

Coût : -----

330€

Commentaires : -----

Les 28 et 29 juillet 2022, une sortie à la Ferme Pédagogique Dartoy située à Burthecourt-aux-Chênes a été organisée. Les participants ont pu découvrir et apprivoiser les animaux de la ferme, participer à la traite des vaches et au nourrissage de divers animaux tels que chevaux, vaches, poules, lapin, etc. Les parents et leurs enfants ont passé un moment convivial très agréable. La visite a été clôturée par le partage d'un goûter maison accompagné de lait de vache bien frais. Les familles ont profité pour acheter du lait et des œufs fermiers.

Participation du CADA au CRPA

Activité : -----

Expression des usagers

Objectifs : -----

Impliquer l'utilisateur dans la démarche de participation

Partenaires : -----

CRPA

Public : -----

Adultes

Lieu : -----

Durée : -----

Coût : -----

Néant

Commentaires : -----

Le CRPA est une instance de participation qui a pour objectif de favoriser l'expression de la parole des personnes touchées par les situations de précarité. Elle permet à ces personnes, considérées comme des experts du vécu concernant la question de pauvreté et d'exclusion sociale, d'apporter leur regard et leur avis et faire des propositions sur les politiques publiques.

En 2022 quelques usagers ont participé à la plénière CRPA Lorraine du 31 mars sur le thème de « santé, logement, emploi/formation culture/loisirs : quel état des lieux à l'ère « post-covid » sur le site d'Arélia. A l'instar des autres participants, les usagers du CADA accompagnés d'un travailleur social ont participé à cette plénière. Ils ont reçu des informations livrées par les personnes ressources invitées à cette occasion. Après de nombreux et riches échanges, les participants ont émis diverses propositions qui ont fait l'objet d'une synthèse destinée au pouvoir public. Cette instance est le lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de confrontation d'opinion et de prise de parole pour notre public qui n'est pas habitué à cette forme de participation démocratique. Quelques personnes du CADA accompagnées d'un travailleur social continuent à participer au COPIL CRPA.

Atelier confection de raconte-tapis

Activité : -----

Fabrication de raconte-tapis

Objectifs : -----

Permettre aux familles d'exprimer leur talent artistique par le biais de la confection d'un raconte-tapis et valoriser leur compétence

Partenaires : -----

Association Lire et Faire Lire

Public : -----

Familles

Lieu : -----

Au CADA

Durée : -----

Une demi-journée

Coût : -----

Intégré dans le budget animation du service

Commentaires : -----

Les mercredis matin, deux travailleurs sociaux, une bénévole et quelques familles du CADA se réunissent autour d'un projet de fabrication d'un raconte-tapis. En début d'année, les participants choisissent ensemble l'album jeunesse qu'ils transforment en raconte-tapis. Cette année, ils ont choisi l'album Nénègle sur la montagne de Benoît Charlat.

Le raconte-tapis est un support à l'image des marottes ou des marionnettes pour raconter des histoires aux enfants. Le tapis sert de décor et de petits accessoires viennent représenter les personnages ou les objets clés de l'histoire. Manipuler les éléments du raconte-tapis aide les enfants à structurer le récit en même temps qu'ils racontent et à fixer l'histoire. Le raconte-tapis une fois terminé peut-être utilisé par les familles et aussi par les bénévoles qui animent les ateliers lectures les mercredis après-midi.

Chasse aux trésors

Activité : -----

Promenade ludique et instructive dans la ville de Nancy

Objectifs : -----

Permettre aux usagers de découvrir le patrimoine historique de la ville de Nancy

Partenaires : -----

Néant

Public : -----

Familles

Lieu : -----

Nancy

Durée : -----

Une demi-journée

Coût : -----

Intégré dans le budget animation du service

Commentaires : -----

Le 12 juillet 2022, une chasse aux trésors organisée par deux travailleurs sociaux a été réalisée dans la ville autour de la Cathédrale de Nancy. Cette activité a permis aux participants de découvrir ce patrimoine architectural. Cette animation a été clôturée par le partage d'un goûter au kiosque du parc de la pépinière. Appréciée par les familles, elle sera renouvelée en 2023.

Atelier cuisine

Activité : -----
Préparation de plats d'ici et d'ailleurs.

Objectifs : -----
Echange autour de la tradition culinaire des usagers.

Partenaires : -----
Centre social la Clairière.

Public : -----
Familles.

Lieu : -----
Nancy au centre social la Clairière.

Durée : -----
Une journée.

Coût : -----
Intégré dans le budget du CADA.

Commentaires : -----

Né d'un projet d'échange culinaire initié par les usagers du CADA et les étudiants de Science Po, cette initiative se poursuit encore et rythme la vie du service. Cette année, les usagers et les travailleurs sociaux ont organisé une après-midi de préparation de plats traditionnels de différents pays. Les cuisiniers ont préparé de délicieux plats (Afghanistan, Syrie, Irak, Arménie, Albanie, Turquie, République Démocratique du Congo) qui ont régalé nos papilles. Afin de permettre aux adultes de cuisiner, un atelier créatif a été proposé aux enfants.

Visite Musée des Beaux-Arts de Nancy

Activité : -----
Ouverture culturelle

Objectifs : -----
Découverte des œuvres d'art du musée de Nancy

Partenaires : -----
Musée des Beaux-Arts de Nancy

Public : -----
Adultes

Lieu : -----
Nancy

Durée : -----
Deux heures

Coût : -----
Gratuit dans le cadre de la mission "Musées pour Tous"

Commentaires : -----

Le 3 août dans l'après-midi, un groupe d'une dizaine de personnes accompagné par deux travailleurs sociaux ont effectué une visite du musée des beaux-arts. La visite a été guidée et commentée par une médiatrice culturelle. Les participants ont pu apprécier les différentes œuvres notamment des tableaux mais aussi des pièces de la Cristallerie de Baccarat, Daum, exposées au sous-sol du musée. Le public, très novice à cet univers, a été émerveillé par les différentes œuvres.

Randonnée en montagne

Activité : -----
Randonnée sportive et à caractère loisirs.

Objectifs : -----
Permettre aux usagers de pratiquer une activité sportive pour rompre l'isolement.

Partenaires : -----
Néant.

Public : -----
Adultes.

Lieu : -----
Les montages des Vosges.

Durée : -----
Deux sorties d'une journée.

Coût : -----
Intégré dans le budget animation du service.

Commentaires : -----

Trois travailleurs sociaux ont organisé une randonnée dans les Vosges. Le groupe a réalisé un parcours d'environ 12 km allant aux lac blanc, lac noir et lac des truites. Cette randonnée a été agrémentée par une pause-café bien méritée sous un soleil éclatant. Les participants ont beaucoup apprécié la marche et l'environnement. Cette activité sera renouvelée en 2023.

Sortie Vélo

Activité : -----
Pratique du vélo

Objectifs : -----
Découverte de pistes cyclables du Grand Nancy

Partenaires : -----
La maison du vélo du Grand Nancy

Public : -----
Adultes

Lieu : -----
Nancy-Amance

Durée : -----
Une journée

Coût : -----
Intégré dans le budget animation du service

Commentaires : -----

Le 21 juillet 2022 une sortie vélo d'environ 40km a été effectuée par un groupe d'usagers accompagnés de deux travailleurs sociaux. Le but de cette sortie était double. L'objectif premier était de faire découvrir les itinéraires cyclables du Grand Nancy aux personnes accompagnées. Le second objectif était de leur montrer qu'avec le vélo, on peut atteindre le milieu rural riche de découvertes. Ainsi, après l'intense effort réalisé, nous nous sommes offerts un peu de réconfort en visitant le rucher de la Bouzule près de Champenoux. Nous avons pu participer à la démonstration d'extraction de miel avec dégustation, des explications de la vie des abeilles avec la ruche pédagogique, à une visite de l'espace de brassage ainsi que l'atelier de fabrication de la cervoise.

Visite Ferme Aquaponie de l'Abbaye

Activité : -----

Découverte de la nature

Objectifs : -----

Découverte d'une culture maraichère alternative

Partenaires : -----

Néant

Public : -----

Familles de Baccarat

Lieu : -----

Chaumousey dans les Vosges

Durée : -----

Une journée

Coût : -----

Intégré dans le budget animation du service

Commentaires : -----

Le CADA a proposé une sortie à la Ferme Aquaponie de Chaumousey. Cette sortie a été réservée aux familles de Baccarat qui, du fait de la distance, n'ont pu participer à certaines activités autour de la Métropole du Grand Nancy. Cette exploitation maraichère est axée sur le développement durable.

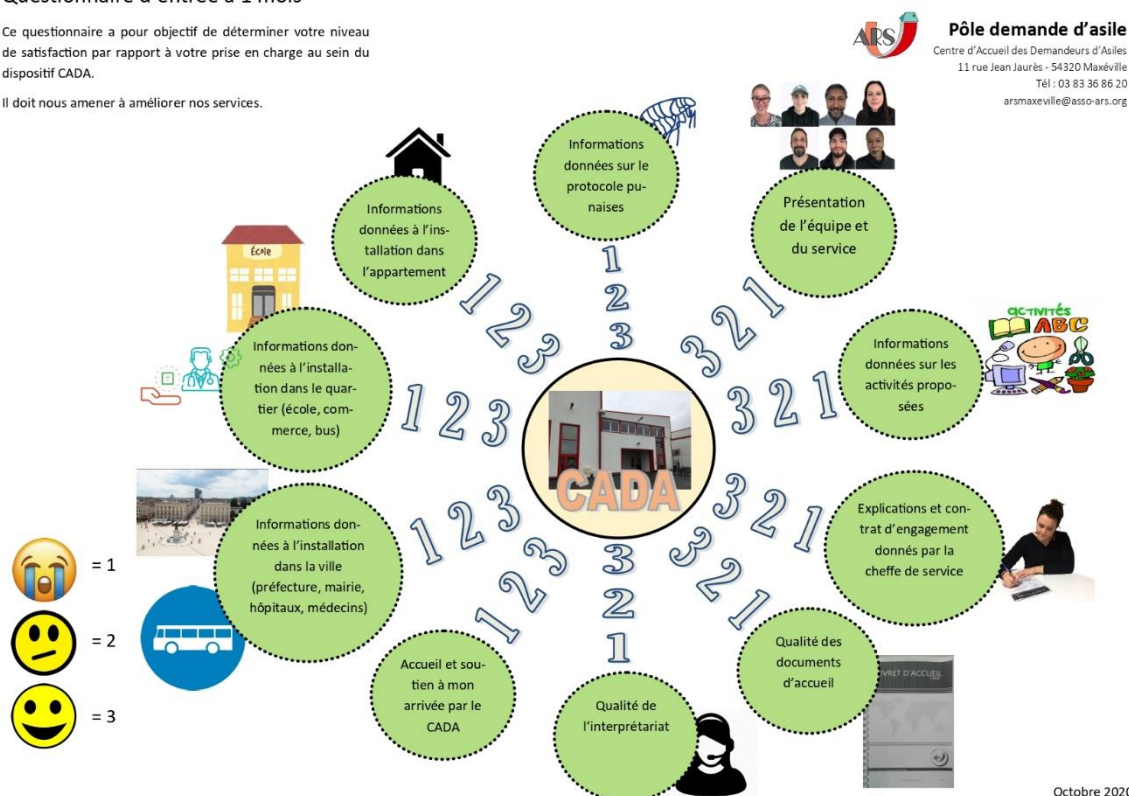
Le fonctionnement de l'aquaponie est tourné vers un modèle plus durable pour la planète. Les avantages de cette culture sont multiples, à savoir l'économie d'eau, moins sujet aux aléas climatiques, moins de nuisibles (Associations de fleurs légumes, bourdons). C'est une exploitation qui promeut les circuits courts. Une culture qui est en total autonomie d'énergie, autonomie en ce qui concerne la nourriture des poissons, autonomie pour l'eau des bacs, pas d'utilisation de produits pesticide. La responsable a proposé un atelier de repiquage de semis dans des bacs et à sensibiliser le public sur le sujet du développement durable. Après la visite, les participants ont partagé un pique-nique tiré du sac. L'après-midi, nous avons effectué une balade autour du lac de Chaumousey où les enfants se sont baignés sous le regard enchanté de leurs parents.

11 ANNEXES

Questionnaire d'entrée à 1 mois

Ce questionnaire a pour objectif de déterminer votre niveau de satisfaction par rapport à votre prise en charge au sein du dispositif CADA.

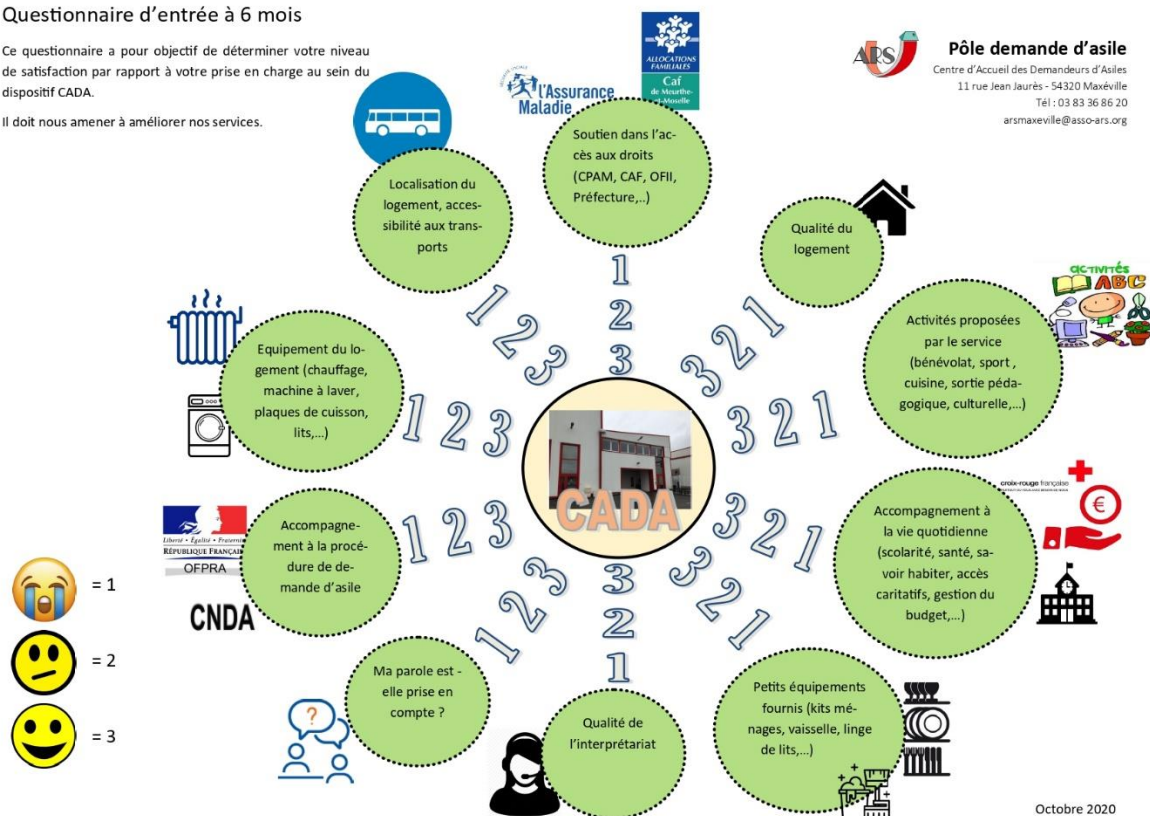
Il doit nous amener à améliorer nos services.



Questionnaire d'entrée à 6 mois

Ce questionnaire a pour objectif de déterminer votre niveau de satisfaction par rapport à votre prise en charge au sein du dispositif CADA.

Il doit nous amener à améliorer nos services.



GLOSSAIRE

- * ADA : Allocation pour Demandeur d'Asile
- * ARV : Aide aux retours volontaires
- * BOP : Budget Opérationnel de Programme
- * CRPA : Conseil Régional des Personnes Accompagnées et Accueillies
- * CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- * CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement
- * CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile
- * CPH : Centre Provisoire d'Hébergement
- * DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- * DNA : Dispositif National d'Accueil
- * HCR : Haut-Commissariat aux Réfugiés
- * HUAS : Hébergement d'urgence avec accompagnement social
- * HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
- * OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
- * OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
- * POS : Pays d'origine sûrs
- * PUMA : Protection Universelle Maladie
- * RSA : Revenu de solidarité active